

Décision

Générale

colonial

Décision n° 72-953/SG/FP chargeant M. Jean-Francis Carbonnières, attaché principal d'administration centrale de 1er classe, premier adjoint au Chef de District de Djibouti, de l'expédition des affaires urgentes et courantes pendant les absences du Chef dudit District .

n° 72-953/SG/FP

Ministère
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication
19 juin 1972

Numéro JO
n° 13 du 10/07/1972

Date du numéro
10 juillet 1972

TEXTE INTÉGRAL

M. Jan-Francis Carbonnières, attaché principal d'administration centrale de 1er classe, premier adjoint au Chef de District, est, pendant les absences de M. Lachal, Chef du District de Djibouti, chargé de l'expédition des affaires urgentes et courantes du ressort dudit District.